



PERTINENCE

PERTINENCE CLINIQUE

CHOISIR AVEC SOINS

Mai 2024

Objet : ANALYSE VITAMINE B12

Introduction :

- Les informations contenues dans cet avis sont basées sur des données probantes ainsi que sur la campagne « choisir avec soins », qui travaille en partenariat avec des associations nationales de médecins, du guide de l'INESSS ainsi que l'expérience de plusieurs autres établissements au Québec et dans le Canada. De plus, les équipes cliniques concernées locales ont été consultées afin d'approuver le contenu ci-dessous.

Pourquoi est-ce important ? :

Le dosage de la vitamine B12 **ne doit pas être prescrit** chez des personnes :

- Asymptomatiques ;
- Sans facteur de risque de déficience en vitamine B12 ;
- Qui reçoivent des suppléments de vitamine B12.

Le dosage de la vitamine B12 **est indiqué** :

- En présence de signes et symptômes d'anémie macrocytaire, de macrocytose isolée ou de pancytopenie ;
- En présence de signes neurologiques inexplicables (controversé) ;
- Facteurs de risque : chirurgie estomac/bariatrique, malabsorption, certains médicaments (metformin [6 %], IPP, methotrexate avec acide folique, etc.), alimentation végétarienne de longue date.

Informations complémentaires

- La revue brève publiée par le Health Quality Ontario (HQP) mentionne que trois guides de pratique sur le diagnostic de la carence en vitamine B12 ont été repérés et que les recommandations sont basées sur des preuves limitées. Le guide conclut que les patients avec signes et symptômes d'anémie

macrocytaire doivent être testés, mais qu'il n'est pas clair quelles autres populations cibles doivent être testées.

Objectifs et cible à atteindre :

- Maintien de l'utilisation pertinente de l'analyse ;
- Diminution de 20 %.

Recommandations pour y arriver :

- Exclusion de la clinique d'hématologie-oncologie de la règle ;
- Limitation tous les 12 mois, sauf si moins de 250 pmol/L.

Plan d'action (mai à juillet 2024) :

- Présentation de l'avis de pertinence à la grappe montréalaise d'Optilab ;
- Approbation de l'avis de pertinence par le comité de coordination clinique et CMDP ;
- Diffusion de la règle sur les requêtes comportant un résultat du dosage de la vitamine B12 ;
- Diffusion de l'avis de pertinence dans les canaux de communication et dépôt sur l'intranet ;
- Production d'un guide d'aide à la décision disponible dans les outils cliniques.
- Intégration de la règle dans le SILP.

Indicateurs de suivis :

- Nombre de tests dosage vitamine B12 analysés au laboratoire de chacun de nos hôpitaux tous les 6 mois.

Pour toutes questions sur cet avis ou toutes autres questions en lien avec la pertinence, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : DSPEM.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca

Références importantes :

- Boughrassa, F., & Framarin, A. (2014, 10 avril). *Usage judicieux de 14 analyses biomédicales*. Institut national d'excellence en santé et services sociaux. <https://www.inesss.qc.ca/publications/repertoire-des-publications/publication/usage-judicieux-de-14-analyses-biomedicales.html>
- Uptodate.com. Consultation en ligne avril 2024. <https://www.wolterskluwer.com/en/solutions/uptodate>
- Choisir avec soins. <https://choisiravecsoin.org/>